

Réunion du Conseil communautaire du lundi 7 avril 2025 à 20h, à l'Espace Cuirassiers de Reichshoffen

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATIONS

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2025 ;
- 1.2. Droit de préemption urbain - décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire ;
- 1.3. Décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire.

2. DÉLIBÉRATIONS

- 2.1. Affaires financières : avance remboursable du budget principal au budget annexe zone d'activité du Dreieck ;
- 2.2. Affaires financières : ajustement de la provision pour charges de personnel liées au compte-épargne temps ;
- 2.3. Affaires financières : mise à jour des amortissements des immobilisations ;
- 2.4. Affaires financières : neutralisation des amortissements ;
- 2.5. Affaires financières : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école de musique du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- 2.6. Affaires financières : attribution d'une subvention à l'inter-associations INAS – section photo ;
- 2.7. Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI ACM » ;
- 2.8. Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI BM CHAUFFAGE ENERGIES » ;
- 2.9. Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI CGI » ;
- 2.10. Environnement : achat groupé d'arbres dans le cadre de la préservation des vergers - attribution de subventions aux associations arboricoles pour l'année 2024 ;
- 2.11. Environnement : demande de subvention de l'ALC de Gumbrechtshoffen – section arboricole ;
- 2.12. Habitat : dispositifs et programmes opérationnels pour l'habitat privé - attribution de subventions aux propriétaires ;
- 2.13. Affaires du personnel : rapport social unique sur les données 2023 ;

Année budgétaire 2024 (budget principal et budgets annexes) :

- 2.14. Affaires financières : comptes de gestion 2024 ;
- 2.15. Affaires financières : comptes administratifs 2024 ;
- 2.16. Affaires financières : affectation des résultats ;

Année budgétaire 2025 (budget principal et budgets annexes) :

- 2.17. Affaires financières : fixation des taux d'imposition 2025 ;
- 2.18. Affaires financières : taxe GEMAPI - fixation du produit ;
- 2.19. Affaires financières : budgets primitifs 2025.

3. INFORMATIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT

